

LETTRE DE SON EXCELLENCE LE DELEGUE APOSTOLIQUE

A Mgr l'archevêque de Montréal

Ottawa, 25 avril 1902.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Laissez-moi vous féliciter de la lettre que vous avez adressée le 15 de ce mois au directeur des *Débats*. Vous y faites bonne justice de l'article que ce journal avait publié au sujet de la loi sur les congrégations religieuses, votée en France le 1er juillet 1901.

Il est en effet déplorable que des catholiques se croient permis d'approuver et même de louer une loi opposée à tout principe de vraie liberté, contraire à tout sens de la justice, une loi que le Chef de l'Eglise a solennellement condamnée. Aussi avez-vous sagement agi en mettant en garde les fidèles de votre diocèse contre des idées si pernicieuses et en blâmant une conduite inqualifiable surtout dans un pays où l'esprit religieux est si profondément enraciné et où, grâce à Dieu, la liberté religieuse est chose sacrée.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement et de ma sincère affection en J.-C.

† DIOMÈDE FALCONIO, ARCH. DE LARISSE,

Délégué apostolique.

CHRONIQUE

LE PAPE À LONDRES



The Daily News publie un article sous ce titre intitulé " le Pape à Londres ".

Cet article est relatif au séjour que fit Léon XIII à Londres en 1846.